

D'après
l'œuvre de :
 Jacques-Jean Barre

Conçu et
mis en page par :
 Charles Bridoux

Imprimé en :
 héliogravure

Couleurs :
 polychrome

Format du carnet :
 185 x 57,2

Le carnet se compose
 de 5 timbres à 3,00 F
 + une vignette
 sans valeur
 d'affranchissement,
 illustrée par le logotype
 de Philexfrance 99

Valeur faciale:
 15,00 F



premier jour



Oblitération disponible
 sur place
 Timbre à date 32 mm
 "Premier Jour"

Vente anticipée

Le vendredi 1^{er} janvier 1999 de 10 heures à 18 heures.
 Un bureau temporaire sera ouvert au Musée de La Poste,
 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15^e.



Cérès 1849-1999

Philexfrance 1999



Vente
anticipée le
1^{er} janvier 1999
à Paris

Vente
générale
dans tous les
bureaux de poste
le 2 janvier 1999



Les Timbres-Poste de France

LA POSTE 

• • • • • Cérès 1849-1999

Philexfrance 1999

*Timbre-poste de format horizontal 22 x 36
Œuvre de Jacques-Jean Barre
Conception graphique de Charles Bridoux
Imprimé en héliogravure
Carnet de cinq timbres
et une vignette sans valeur d'affranchissement*

Il y a cent cinquante ans naissait le timbre-poste. À cette époque, les Français écrivaient peu. À peine échangeaient-ils en moyenne trois à quatre lettres dans l'année tandis que les Anglais, qui avaient adopté le timbre-poste en 1840, écrivaient douze lettres par an. Le "commerce épistolaire" était alors très lié aux affaires. La taxe postale était élevée : l'envoi d'une lettre coûtait à un cultivateur ou un ouvrier l'équivalent d'une journée de travail. Afin de stimuler et de faciliter le développement économique de la France, on résolut d'abaisser considérablement le prix d'affranchissement des lettres et de simplifier la tarification par l'adoption d'une taxe uniforme applicable à tout le territoire. Seul entraînait dans le calcul du port de la lettre le poids et non plus le poids combiné à la distance. Le timbre-poste devait matérialiser cette réforme postale qui constitua une véritable "révolution culturelle" dans la pratique épistolaire des Français. Le travail comptable des Postes s'en trouvait également allégé. Le décret fut adopté le 24 août 1848 et le premier timbre-poste, à l'effigie de Cérès, déesse des moissons, sorti des presses de l'hôtel des Monnaies de Paris, fut mis en vente le 1^{er} janvier 1849. Mais l'usage de la petite vignette restait encore peu fréquent. Seules 20 % des lettres étaient affranchies au moyen du timbre-poste en 1850. Devant l'attitude timorée des Français réticents à l'emploi du timbre-poste, l'administration des Postes établit en 1854 une prime à l'affranchissement : la même lettre était taxée à 20 centimes si elle était affranchie et à 30 centimes si la taxe était recouvrée à l'arrivée sur le destinataire. La mesure eut les effets escomptés. En 1855, 85 % des lettres étaient affranchies. Imaginait-on alors que le timbre-poste allait engendrer les plus vives passions et faire naître une nouvelle race de collectionneurs, ces philatélistes que l'on appelait, avec dérision ou mépris, des "timbromanes" ? Point de cristallisation et de convergence d'intérêts divers, le timbre-poste arrive aujourd'hui encore bon premier au palmarès des collections. Pour célébrer son cent cinquantième anniversaire, il lui fallait de l'espace : 50 000 m² au parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris permettront la présentation des collections les plus prestigieuses dans 3 600 cadres. Le "Mondial du Timbre" Philexfrance 99 du 2 au 11 juillet sera sans doute un bon cru, un millésime qui laissera un grand souvenir chez les philatélistes du III^e millénaire.